





# MASTER

## GESTION DE PATRIMOINE



 Niveau de diplôme	 Durée du programme	 Lieu.x de formation	 Crédit ECTS
Grade de Master (Bac+5)	2 années	Caen	120

Ce master vise à doter les étudiants de connaissances fondamentales en économie, finance et droit et d'un savoir professionnalisé les rendant aptes à intégrer immédiatement et dans les meilleures conditions le secteur de la gestion de patrimoine.

Les savoir-faire opérationnels à acquérir sont la maîtrise des techniques financières, juridiques et fiscales liées à la spécialité choisie.

Les savoirs transversaux reposent sur un niveau de culture générale et professionnelle, d'anglais et d'informatique suffisant pour affronter les évolutions du secteur d'activité.

Enfin, des cours de communication ont pour vocation à aider les étudiants dans leur savoir-être lorsqu'ils se destinent à des fonctions commerciales.

### ► Objectifs de la formation

Ce master vise à doter les étudiants de connaissances fondamentales en économie, finance et droit et d'un savoir professionnalisé les rendant aptes à intégrer immédiatement et dans les meilleures conditions le secteur de la gestion de patrimoine. Cette formation a également l'objectif de doter les étudiants de savoirs suffisamment généraux et transversaux pour leur permettre de s'adapter aux évolutions des métiers du secteur banque finance assurance.

Les métiers visés par ce master sont axés autour de la gestion de patrimoine, au sein du réseau bancaire, dans les cabinets indépendants, dans les compagnies d'assurances et les cabinets d'expertise comptable. Les étudiants diplômés du M2 gestion de patrimoine ont accès aux postes en banque privée, gestion de fortune ou sont à même d'intégrer voire de créer un cabinet de gestion de patrimoine indépendant. Le M2 délivre aux étudiants la compétence juridique appropriée qui leur donne accès, sur le plan statutaire, à ces métiers.

### ► Compétences acquises

Le master atteste les compétences en droit, économie et fiscalité liées à la gestion de patrimoine. L'obtention du master gestion de patrimoine délivre la compétence juridique appropriée exigée par les instances professionnelles pour l'exercice d'une activité de conseil en gestion de patrimoine.

### ► Poursuite d'études

Possibilité de poursuite en Doctorat

### ► Métiers visés

Les métiers visés par ce master sont axés autour de la gestion de patrimoine, au sein du réseau bancaire, dans les cabinets indépendants, dans les compagnies d'assurances et les cabinets d'expertise comptable. Les étudiants diplômés du M2 Gestion de patrimoine ont accès aux postes en banque privée, gestion de fortune ou sont à même d'intégrer voire de créer un cabinet de

gestion de patrimoine indépendant. Le M2 délivre aux étudiants la compétence juridique appropriée qui leur donne accès, sur le plan statutaire, à ces métiers.

[https://www.unicaen.fr/observatoire\\_unicaen/resultats/resultatsMS2.html#global](https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/resultats/resultatsMS2.html#global)

## ► Principaux enseignements

La formation s'appuie sur une progression dans l'acquisition des compétences.

Le premier semestre est ainsi un semestre quasiment indifférencié dont l'objectif est l'acquisition (pour les entrants) et la consolidation (pour les étudiants titulaires d'une licence parcours Banque Finance Assurance) de savoirs fondamentaux à la fois techniques en finance et droit et généraux en économie, techniques quantitatives, anglais et communication.

Le deuxième semestre permet d'acquérir le premier socle de compétences techniques dans le domaine de la gestion de patrimoine.

La seconde année de master est très spécialisée en fonction du débouché visé. Des enseignements visent à l'acquisition de connaissances communes pour l'ensemble des étudiants du master qui doivent ainsi être capables d'analyser de façon éclairée la conjoncture économique, de maîtriser les aspects fiscaux du patrimoine et d'exercer leur profession en toute conscience en ce qui concerne le respect de l'éthique et de la réglementation.

Le master gestion du patrimoine est adossé à la recherche par le biais d'un mémoire que doivent rédiger les étudiants au cours du master. Ce mémoire porte sur une question relative à la gestion de patrimoine et doit amener les étudiants vers une réflexion générale en associant leurs connaissances dans les domaines du droit, de la fiscalité et de l'économie. Tous les étudiants suivent des cours de méthodologie à la recherche. Les enseignements qu'ils reçoivent leur permettent également, s'ils le souhaitent, de s'orienter après le master vers la recherche en droit, économie ou en gestion.

## ► Admission • inscription

### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année de master est sélectif, les critères d'admission et de capacité d'accueil sont définis par l'université. Licences conseillées : Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES Modalités de sélection : Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature [MonMaster](#).
2. En deuxième année, rendez-vous sur la plateforme [eCandidat](#). Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant-e international-e...), découvrez comment [candidater à l'université de Caen Normandie](#).

## ► Contact

Université de Caen Normandie

IAE · École universitaire de Management

3-19 rue Claude Bloch · CS 25160 · 14075 Caen Cedex 5

IAE Pôle finance : 02 31 56 56 66

<https://www.iae.unicaen.fr>